



**Fédération francophone et germanophone
des associations de coopération au développement asbl**

Politique de Transparence d'ACODEV



I. PORTÉE ET RESPONSABILITÉS

Ce document de politique définit le type d'information qu'ACODEV en tant qu'ASBL et en tant que Fédération des ONG de développement met à disposition du grand public, via son site web partie publique ou sur demande. La politique décrit également quelles sont les informations qui ne sont pas communiquées et pourquoi. Nous détaillons les publics cibles externes à la fédération envers lesquels nous sommes transparents.

Ce document ne traite que des informations disponibles sur le **site internet partie publique d'ACODEV**, et donc principalement destinées à répondre à l'objectif de **transparence externe d'ACODEV** dans l'optique de fournir en temps réel au grand public des informations utiles et exactes sur ce que fait ACODEV en tant que Fédération mais également sur le secteur ONG dans son ensemble.

Ces informations sont également intéressantes pour nos parties prenantes internes (personnel, administrateurs et ONG membres) mais ces dernières ne sont pas le public cible prioritaire de la partie publique.

En tant que Fédération, nous avons développé des pages du site spécifiquement pour nos membres. Ces pages ne sont pas couvertes par cette politique.

L'information fournie par nos ONG membres sur base des exigences à suivre en tant que membres de la Fédération (informations reçues suite à des enquêtes) ou les informations fournies à nos membres en tant que service découlant de notre rôle de secrétariat de la fédération (matériel de formation, fiches techniques...) ne sont donc pas couvertes par cette politique.

La responsabilité et redevabilité de la mise en pratique de cette politique est prise en charge par la/le Responsable Communication. La conformité des actions avec cette politique est de la responsabilité de l'ensemble de l'équipe d'ACODEV.

Les responsabilités sont réparties comme suit :

- Chaque membre du personnel est responsable de publier les informations et de répondre aux demandes d'information couvrant son domaine d'intervention.
- Le / la secrétaire et le / la responsable Communication sont responsables du traitement (publier les informations et répondre aux demandes d'information) des informations générales.
- La revue et mise à jour de cette politique est de la responsabilité de la personne en charge de la Transparence.

Pour le suivi et révisions :

- Date de création : mai 2015
- Cette politique a été discutée et approuvée par l'équipe du secrétariat en date du 08 mai 2015 et présentée au Conseil d'Administration de juillet 2015.
- Personne responsable : Responsable Communication
- Date de révision : mai 2016

II. ENGAGEMENT D'ACODEV À LA TRANSPARENCE

La transparence est la base de notre redevabilité envers notre équipe, nos membres et la base sociétale du secteur. Elle fait référence à notre ouverture et honnêteté à partager de l'information sur nos activités, nos performances et apprentissages en tant qu'organisation et en tant que Fédération, notre gouvernance et nos processus de décisions et nos moyens financiers en tant qu'organisation.

Nous rendons l'information disponible afin d'accroître notre transparence envers nos parties prenantes principales et afin d'améliorer notre efficacité dans l'atteinte de nos missions. Nous supportons également nos membres dans leurs efforts de plus de transparence via des outils collectifs spécifiques aux ONG belges ou via l'utilisation de standards internationaux.

En matière de transparence, ACODEV a pour principe fondamental de diffuser ouvertement documents et informations en temps opportun à moins que des raisons spécifiques d'exclusion ne l'empêchent. En adoptant cette approche, nous permettons à nos parties prenantes d'accéder à des informations telles que : Comment nos décisions sont-elles prises, comment gérons-nous nos finances, quels résultats avons-nous atteints et comment apprenons-nous des challenges auxquels nous devons faire face ?

La transparence a des aspects internes et externes. En tant qu'organisation et secrétariat d'une Fédération, ces aspects se déclinent comme suit :

1. Transparence interne en tant qu'organisation vis-à-vis des administrateurs et du personnel et transparence interne en tant que Fédération vis-à-vis des ONG membres : Les administrateurs et le personnel du secrétariat d'ACODEV, de même que les ONG membres doivent avoir l'assurance qu'ils seront informés à temps de toute information importante qui pourrait affecter leur travail.

2. Transparence externe en tant qu'organisation vis-à-vis du grand public sur ACODEV et transparence externe en tant que fédération vis-à-vis du grand public sur le secteur ONG : La transparence externe et la disponibilité de données fiables sur le secteur ONG et l'environnement dans lequel les ONG interagissent (environnement réglementaire) sont essentielles pour assurer la connaissance et confiance du grand public envers les ONG.

La politique relative à la transparence interne d'ACODEV vis-à-vis des ONG membres est traitée dans la note sur la Gouvernance d'ACODEV (destinée à usage interne uniquement). Elle est également abordée dans la politique de communication d'ACODEV.

III. ENVERS QUI SOMMES-NOUS TRANSPARENTS ?

Ce document traite uniquement de la transparence externe d'ACODEV et ne couvre donc que les différentes parties prenantes externes. Ces parties prenantes sont :

- Les pouvoirs publics : Les pouvoirs publics sont un groupe cible important surtout au niveau de la représentation du secteur. Ce groupe peut être détaillé comme suit :
 - Parlementaires et groupes parlementaires
 - Ministre en charge de la coopération au développement et autres Ministres
 - Administration DGD, les responsables et les gestionnaires de dossier
 - Administration WBI
 - Autres Ministères le cas échéant
- Partenaires : ACODEV et ses partenaires collaborent dans la diffusion de l'information à propos et pour le secteur.
 - ngo-federatie; CNCD-11.11.11;
 - CTB (y compris Annoncer-la-Couleur, Train2Dev, les Infocycles, le Programme Junior) ;
 - Association pour le volontariat ;
 - CFDD ;
 - Plate-forme belge auprès de Concord...
 - fédérations internationales (Coordination Sud, le Cercle...)
- Acteurs de la coopération non-gouvernementale (ACNG) :
 - les syndicats (IEOI/IIAV (CSC/ACV) - IFSI/ISVI (FGTB/ABVV) - MSI/BIS (CGSLB/ACLVB)),
 - les coupoles des Universités (VLIR-UOS et ARES-CCD),
 - les collectivités territoriales (VVSG, UVC-W, AVCB/VSGB, Province du Hainaut),
 - les Institutions Scientifiques (ITG/IMT)
 - et les OSIM (BAC)
- Associations non agréées : des associations non membres font appel à l'expertise du secrétariat il s'agit d'Organisations de solidarité issues de la migration (OSIM), Associations de solidarité internationale (ASI) ou associations du 4ème pilier
- Journalistes : plus spécifiquement spécialisés sur la problématique du développement et du changement social.
- Grand public : Toute personne intéressée qui cherche davantage d'information sur le secteur (chercheurs d'emploi dans le secteur en Belgique ou dans un pays du Sud, étudiants ou jeunes diplômés, experts...)

IV. QUELLE INFORMATION COMMUNIQUONS-NOUS ?

La liste ci-dessous n'est pas une liste exhaustive mais elle reprend les types d'information les plus usuellement partagés. Il s'agit d'information diffusée via la partie publique de notre site web www.acodev.be.

	Type d'information	Lien sur le site	Non disponible
Organisation	Mission, vision	http://www.acodev.be/acodev/vision-et-missions	
	Statuts	http://www.acodev.be/acodev/lorganisation-et-la-structure	
	Liste des Membres	http://www.acodev.be/membres	
	Différents documents de Politiques (transparence, communication,..)	http://www.acodev.be/acodev/lorganisation-et-la-structure	
	Coordonnées	http://www.acodev.be/contact	
Membres	Charte (vision 2020)		En cours de finalisation
	Noms et coordonnées des organisations membres	http://www.acodev.be/recherche_ong?	
	Critères d'affiliation et cotisations	http://www.acodev.be/acodev/lorganisation-et-la-structure dans les statuts	Les informations concernant le montant des cotisations sont disponibles sur demande
	Avantages en tant que membres	http://www.acodev.be/acodev/lorganisation-et-la-structure	
Gouvernance et structure	Conseil d'administration - personnes et rôles	http://www.acodev.be/acodev/lorganisation-et-la-structure	Certaines informations ne sont pas disponible sur base de la confidentialité par rapport au respect de la vie privée
	Rapports des Conseils d'administration		Rapports non disponibles - Confidentialité sur base des statuts
	Fonctionnement de l'Assemblée générale	http://www.acodev.be/acodev/lorganisation-et-la-structure	Rapports non disponibles - Confidentialité sur base des statuts
	Personnel - personnes et rôles	http://www.acodev.be/acodev/lorganisation-et-la-structure	Certaines informations ne sont pas disponible sur base de la confidentialité par rapport au respect de la vie privée
	Organigramme	http://www.acodev.be/acodev/lorganisation-et-la-structure	
Finances	Ressources et dépenses	http://www.acodev.be/acodev/documents-strategiques	
	Origine des ressources	http://www.acodev.be/acodev/documents-strategiques	
	Politique d'appel d'offre	http://www.acodev.be/acodev/lorganisation-et-la-structure	
Performance	Stratégie	http://www.acodev.be/acodev/documents-strategiques	
	Progrès en vue d'atteindre nos objectifs annuels et stratégiques	http://www.acodev.be/acodev/documents-strategiques	
	Rapports dévaluations	http://www.acodev.be/acodev/documents-strategiques	
	Informations sur nos partenaires	http://www.acodev.be/acodev/nos-partenaires	
	Publication sur le secteur	http://www.acodev.be/publications	
	Transparence des ONG	Www.ong-livreouvert.be	
	La qualité du secteur	http://kb.acodev.be	

Information générale sur le secteur ONG	Les ONG	http://www.acodev.be/les-ong-de-developpement/les-ong-de-developpement	
	La coopération au développement, l'éducation au développement,	http://www.acodev.be/la-cooperation-au-developpement/la-cooperation-au-developpement	
	S'engager	http://www.acodev.be/lengagement-citoyen/lengagement-citoyen www.agenda-solidaire.be	

V. COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'INFORMATION

Toute l'information listée dans cette politique est disponible librement sur notre site web - partie publique. Pour demander de l'information qui n'est pas listée ci-après, ou pour demander de l'information sous un autre format que celui de publication, il est possible de contacter le secrétariat via les coordonnées de contact disponibles sur notre site internet www.acodev.be ou via info@acodev.be ou encore à l'adresse postale suivante :

ACODEV asbl
Boulevard Léopold II, 184D
1080 Bruxelles

Nous répondons aux demandes dans les 15 jours ouvrables à compter de la date de réception de la demande d'information.

Si une demande d'information est reprise dans la catégorie des informations que nous ne communiquons pas (voir ci-dessous), la personne concernée par la requête en sera dûment informée. L'objectif du secrétariat étant de trouver une solution à cette requête (consultation de l'information dans les bureaux d'ACODEV, niveau de détail à communiquer...) avec la personne concernée.

ANNEXE – DÉCLARATION DE MISSION D'ACODEV

Notre vision

ACODEV a pour vision une **coopération de qualité** dans laquelle ses membres contribuent aux nouveaux enjeux du développement, renforcent leurs compétences professionnelles et coordonnent leurs efforts avec les autres acteurs de la coopération au développement.

Nos missions

Nous, ACODEV, fédération professionnelle des ONG francophones et germanophones de coopération au développement, visons à rassembler les ONG et à avoir un rôle moteur et pro-actif à l'égard des membres, et nous recherchons un positionnement extérieur fort et clair qui traduise l'avis des membres, dans une optique de solidarité et d'atteinte d'objectifs communs.

Par ailleurs, nous existons par la dynamique des membres qui nous structurent et nous dirigent, et sommes également soutenus par un secrétariat qui assure la coordination des efforts et encourage, anime et stimule l'action ou la réflexion collective.

A cet égard, nous avons trois missions principales :

1. Faciliter un cadre externe qui promeut une coopération de qualité en assurant la représentation et la promotion des intérêts collectifs des membres, notamment avec les pouvoirs publics subsidiaires ;
2. Soutenir et encourager les membres dans leurs efforts de professionnalisation et de renforcement de la qualité de leurs actions ;
3. Faire reconnaître le monde ONG et ses valeurs dans son ensemble et sa diversité.

En collaboration avec nos partenaires, nous répondons à ces trois missions en :

- Défendant les positionnements collectifs vis-à-vis des pouvoirs publics sur base de mandats précis ;
- Consultant et informant les membres de manière pertinente et régulière ;
- Accompagnant les membres individuellement et collectivement, via des formations, appuis méthodologiques et services collectifs adaptés ;
- Encourageant les synergies entre les membres et avec l'extérieur, en créant des partenariats en Belgique et en Europe ;
- Assurant une veille stratégique par rapport aux enjeux du secteur ;
- Améliorant notre fonctionnement interne et externe de manière continue ;
- Représentant les membres vis-à-vis des pouvoirs publics, des partenaires et du grand public.

Nos principes et valeurs

ACODEV veut respecter les individualités des membres, les rythmes et les particularités de chacun d'entre eux qui représentent une source d'enrichissement collectif. Cette diversité est reconnue à travers un mode de décision et de positionnement démocratique.

ACODEV croit en l'importance du mouvement de solidarité envers les populations du Sud visant à faire respecter les droits et la dignité de tous les humains.

ACODEV croit que la coopération au développement menée par les ONG, basée sur des initiatives citoyennes, des partenariats et une « responsabilisation » et « autonomisation » des acteurs, apporte une plus-value dans cette recherche de justice, de solidarité mondiale et de développement durable.

ACODEV veut soutenir l'évolution d'ONG autonomes et transparentes dans leurs activités et leur gestion, qui développent une vision et une stratégie à long terme, dans un souci de qualité et de professionnalisme.

ACODEV asbl
Bld Léopold II 184 D
1080 Bruxelles
N° d'entreprise : BE0462279234
Tél : 02/219.88.55 - Fax : 02/217.99.63
info@acodev.be - www.acodev.be